Affaires de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **56 (1905)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Affaires de la Société.

Comité permanent de la Société des forestiers suisses.

Monsieur et cher collègue,

Depuis nombre d'années nous cherchons à faire du Journal forestier un organe central de publicité forestière. Bien qu'un tel organe, destiné à rendre de grands services, n'existe pas encore en Suisse, les efforts faits dans ce but n'ont pas abouti jusqu'ici.

Nous croyons trouver la cause de cet insuccès dans le fait qu'il n'est pas possible de publier dans un journal ne paraissant qu'une fois par mois, des annonces relatives à des ventes de bois qui ont lieu à brève échéance.

Pour obvier à cet inconvénient, le Comité permanent a l'intention de créer une feuille d'annonce spéciale, publiée dans les deux langues, qui paraîtrait à partir du mois de septembre et jusqu'à fin avril, les 10, 20 et dernier jour du mois. Cette feuille serait distribuée gratuitement à tous les abonnés du Journal et contiendrait outre la mercuriale des bois comme par le passé, les annonces de vente de bois, les offres et demandes de plantons et graines forestiers, d'instruments et d'outils de forêts, etc. Le tarif d'insertion serait fixé aussi bas que possible.

Bien que nous nous flattions de voir réussir d'emblée une telle entreprise, nous voulons néanmoins subordonner notre décision à l'assentiment des principaux intéressés.

C'est pourquoi nous nous permettons, Monsieur et cher collègue, de vous demander si vous voudriez bien encourager cette entreprise par l'envoi d'annonces et par la communication de données destinées à la mercuriale des bois.

Dans l'affirmative nous vous prions de remplir le questionnaire ci-contre et de le faire parvenir *le plus tôt possible* à notre secrétaire, Monsieur *Enderlin, inspecteur forestier cantonal,* à Coire.

Avec parfaite considération et salut cordial

Berne et *Coire,* le 15/17 octobre 1905.

Au nom du Comité permanent de la Société des Forestiers suisses,

Le président: **Dr. Fankhauser.**

Le secrétaire: **F. Enderlin.**

Communications.

Voyages d'études forestières dans les cantons de St-Gall, Glaris et Grisons.

Durant le mois de septembre vient d'avoir lieu un voyage d'études forestières dont l'initiative est partie du Département fédéral de l'intérieur. Pour ceux de nos collègues qui n'ont pas eu la chance de